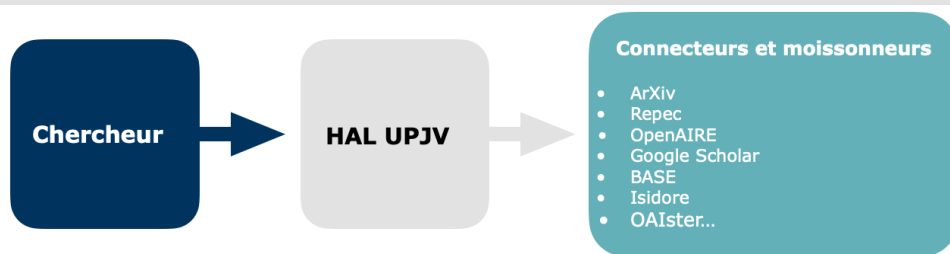


## Déposer dans HAL - Pourquoi ? Comment ?

### Des atouts pour les chercheurs

- Pour améliorer la visibilité de vos publications et accroître leur taux de citation.
- Pour être protégé contre le plagiat (paternité et horodatation).
- Pour archiver vos publications de manière pérenne.
- Pour automatiser la gestion de vos listes de publications.
- Pour créer votre CV en ligne et créer un lien de ses publications vers n'importe quel site web ou blog.
- Pour gagner du temps de saisie.



### Des atouts pour les laboratoires

- HAL permet de créer des collections dédiées à la production d'une unité, d'un projet de recherche ou pour une revue.
- À ces collections sont associés des services (un site web spécifique, des statistiques).
- La Bibliothèque universitaire peut venir vous aider dans votre laboratoire pour toute question sur les archives ouvertes.

### Pour déposer dans HAL UPJV dans le respect de la loi

- Solliciter l'autorisation des co-auteurs
- Conserver la version finale acceptée pour publication
- Déposer cette version dès la publication de l'article
- Si nécessaire, appliquer un embargo pour que le texte intégral ne soit mis en ligne qu'après les délais indiqués par la loi.

**PRÊT.ES À DÉPOSER ?**

[Créer son compte sur HAL UPJV](#), ou se connecter si [on en a déjà un](#)

**DES QUESTIONS ?  
BESOIN D'ÊTRE  
ACCOMPAGNÉ.E ?**

[Un tutoriel en ligne](#) pour vous aider à la création de votre dépôt et d'un CV.

Le service d'appui à la recherche de la BU est là pour vous accompagner et vous conseiller :

[hal@u-picardie.fr](mailto:hal@u-picardie.fr)